



Procès Verbal du Conseil d'Ecole du 09 novembre 2017

1 Introduction

Après un tour de table, le directeur accueille notre volontaire en Service Civique Universel. Un deuxième volontaire arrivera sur l'école le 13 novembre prochain. Ils seront en mission jusqu'en juillet 2018. Ils se prénomment Jérémie et Marion. Leurs missions sont diverses (aide à l'encadrement, aide pédagogique...). Elles sont en cours d'élaboration avec l'équipe enseignante.

Le directeur rappelle le rôle du conseil d'école.

2 Structure

A ce jour, l'école compte 379 élèves (405 à la même date en 2016). Le cycle 1 compte 103 élèves, le cycle 2 en compte 170 et le cycle 3 en compte 106. 15 radiations ont été enregistrées depuis la rentrée de septembre. Toutes ont été compensées.

3 Projet écomobilité (Mme Ollivier)

Projet abordé en 2016/2017.

Les points d'avancement :

- * la partie diagnostique est terminée (80 réponses au questionnaire).
- * enquête réalisée en élémentaire
- * points minute auprès des parents
- * en lien avec le pôle de la ville et Nantes Métropole
- * mise en place d'un groupe de travail avec les parents d'élèves élus : M. Abline, Mme Leray, M. Aublé

4 Intervention de M. Vinçoneau, vice-président de l'association « Les 4 sous de Longchamp »

M. Vinçoneau se dit satisfait de l'AG de l'association qui s'est tenue le 14 octobre. De nouveaux parents rejoignent l'équipe. La fête de l'école a rapporté 8614,3€, dont 6887€ par la vente des tickets. L'association subventionnera à hauteur de 6000€ les activités pédagogiques des classes cette année.

La vente de sapins de Noël est reconduite. Les commandes seront à passer rapidement. La livraison aura lieu à l'école le samedi 2 décembre.

De nouvelles initiatives sont lancées :

- * vente de livres
- * marché de printemps
- * installation d'une boîte à livres/graines
- * collecte de petits jouets pour lots de la fête de l'école
- * soirée Loto

5 Règlement intérieur

Aujourd'hui, il existe deux règlements intérieurs : un règlement maternelle et un règlement élémentaire. Or, notre structure est une école primaire. Un seul règlement commun aux deux entités s'impose.

Il est donc proposé au Conseil d'École :

- reconduction provisoire des règlements en vigueur à ce jour
- constitution d'un groupe de travail pour élaborer un règlement unique, comprenant des enseignants et des parents élus

Le conseil des maitres est favorable à cette démarche. Les parents élus également.

En conséquence, le Conseil d'École adopte à l'unanimité les présents règlements. Le projet sera présenté lors du deuxième conseil d'école.

Constitution du groupe de travail :

- Enseignants : Mme Masson, Mme Goriaux, Mme Buratti, Mme Bodevin, Mme Christophe, M. Ray
- Parents : Mme Baraton, Mme Nérodon, Mme Esther

Le groupe de travail se réunira le 4 décembre à 17h30.

6 Horaires de fonctionnement de l'école

Les parents s'interrogent sur la possibilité d'entrer dans l'école, en cas de retard. Ils disent que parfois il n'y a personne pour répondre au téléphone.

Le directeur informe que les téléphones sans fil ne passent partout. En outre, il peut arriver que le concierge soit pris pour accomplir une tâche dans l'école et que le directeur soit lui-même occupé sur une tâche, hors bureau.

Deux propositions sont faites :

- un téléphone portable (GSM) couplé au numéro de l'école
- privilégier le mail plutôt que l'appel téléphonique pour signaler une absence.

En cas de retard, le directeur rappelle que si un élève se présente avec un parent, ce retard n'est pas consigné. Par contre si l'élève se présente seul après l'heure, le retard est consigné et les parents contactés.

Un cahier d'emargement a été mis en place sur lequel toute entrée ou sortie d'élève, sur temps scolaire, accompagné par un adulte, est notée.

7 Fonctionnement périscolaire

Le nouveau mode de fonctionnement du périscolaire qui ne permet plus de venir chercher les enfants entre 16h30 et 17h30 est une gêne pour ceux qui sont inscrits dans des activités extérieures sportives ou culturelles. Il semble que les associations recevant le public scolaire n'aient pu caler leurs créneaux d'activité sur ceux imposés par NAP.

Par ailleurs, les parents se posent la question de cette fermeture pour les élèves de maternelle. Interdiction qui ne leur semble pas fondée, puisqu'il n'y a pas d'étude en maternelle.

Le problème du pointage/dépointage est signalé. On a alors une école ouverte à tout le monde et il n'y a pas vraiment de contrôle sur les adultes venant récupérer les enfants.

Peut-on mettre en place un dépointage près du petit portail ?

8 Point Mairie

L'école a fait l'objet d'une rénovation complète en élémentaire. Toutes les salles et les préaux ont été repeints. Les enseignants et les élèves ont beaucoup apprécié. Les parents sont également satisfaits. Le local d'accueil situé près du bâtiment maternelle a également été réhabilité. Il accueille la médecine scolaire, le périscolaire maternelle et une salle de réunion. Le garage est également réhabilité et permettra d'accueillir le matériel des associations partenaires de l'école, notamment « les 4 sous de Longchamp » et l'ACMENELA.

Le projet d'aménagement de la salle des maitres est à l'étude. Les enseignants sont satisfaits de pouvoir disposer d'une salle de réunion plénière et d'un lieu où pouvoir déjeuner.

9 Rythmes scolaires

Le décret du 29 juin 2017 permet de déroger à la semaine de 4 jours et demi et de revenir à une semaine articulée sur 4 jours d'école.

Il semble important de profiter de ce moment pour évaluer au plan local les impacts de la réforme de 2014.

Une réflexion est en cours chez les enseignants.

Une enquête sera réalisée auprès des parents d'élèves, par les parents d'élus.

Au terme de celle-ci, les parents élus voteront au prorata des réponses obtenues lors de l'enquête.

Les enseignants procéderont également à un vote lors d'un prochain conseil des maîtres après échanges.

Un avenant à ce procès verbal sera alors établi et annexé à celui-ci.

10 Projets pédagogiques en cours et prévus

Le prix littéraire est reconduit cette année. Le dispositif École et Cinéma est également reconduit. Toutes les classes, à l'exception des PS sont inscrites dans des projets du dispositif de la mission « Éducation Artistique et Culturelle » mise en place par la Direction de l'Éducation de la ville de Nantes.

Un projet de création de fresque est à l'étude avec l'association « Bois d'Encre ». Il concernerait les classes de CP et CE2 avec un thème à approfondir autour de la ville et de la nature. Ces fresques seraient réalisées sur des panneaux bois placés sous les préaux élémentaires. Ils ne seraient pas pérennes. Le projet serait à reconduire au bout de cinq ans, temps de la scolarité en élémentaire d'un enfant. Ce projet a un coût. Il sera rendu possible s'il peut intégrer l'ensemble des projets prévus et qui doivent rentrer dans l'enveloppe de subvention promise par l'association « les 4 sous de Longchamp ».

La séance est levée à 20h40.

Le Président du Conseil d'École, Directeur

Christian RAY

La Secrétaire de séance

Isabelle LORET